



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

stationnement

Question écrite n° 98376

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage. Il désire connaître un bilan de la mise en oeuvre de cette loi.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98376

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 622

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)